

« rien ; c'est un désert. Je me suis égarée dans les champs « pour chercher l'église. » Tout cela ne peut convenir à Anse, ville fortifiée, centre de population d'une toute autre importance. Il est vrai que la lettre dit : « Chamarande est « à une lieue d'ici », tandis qu'il y a deux lieues et demie de Riottier au château de la Bâtie. Mais M^{me} de Sévigné pouvait à Riottier se croire dans le voisinage très proche de son ami, parce que les terres dont il était seigneur venaient presque jusque-là. La paroisse de Villeneuve, comprise dans le comté de la Bâtie, confinait au territoire de Riottier, situé en Franc Lyonnais. Il est donc probable que les commentateurs des lettres de M^{me} de Sévigné se trompent lors qu'ils lui font dater d'Anse sa lettre du 11 octobre 1673.

Quant à Bagnols, il n'y faut même pas penser. Ce village n'est ni sur la route de Paris ni dans le voisinage de la Bâtie. Nous verrons bientôt ce qu'il faut croire de la tradition relative à un séjour de M^{me} de Sévigné au château de Bagnols.

M^{me} de Sévigné arriva à Paris le 1^{er} novembre 1673, après un arrêt de dix jours en Bourgogne dans sa terre de Bourbilly, près de Semur et au château d'Époisses, chez ses amis le comte et la comtesse de Guitaut. Elle demeura ensuite dix-sept ans sans retourner en Provence et ne revit Lyon qu'en 1690.

Dans cet intervalle sa fille vint à Paris quatre fois et séjourna toujours à Lyon à l'aller et au retour.

En septembre 1679, M^{me} de Grignan est à Lyon, venant de Paris, qu'elle a quitté le 13, logée chez sa belle-sœur de Rochebonne. Sa mère, toujours inquiète à l'excès de tout ce qui peut être pour elle une cause de fatigue, lui écrit le 18 : « Vous voilà à Lyon ; il me semble, ma fille, que vous « parlez bien haut et que tout cela vous achemine à la bise